

BULLETIN 2026 MUNICIPAL

JANVIER 2026



EDITORIAL du MAIRE

« *L'avenir dépend de ce que nous faisons dans le présent* » - Mahatma GANDHI

Au soir de notre mandature qui se termine en mars prochain, nous pouvons dire que cette maxime nous a largement inspirés.

- La rénovation/extension de la Mairie et de l'Aire de jeux ainsi que l'achèvement tant attendu de notre Zone d'Activités Commerciales qui a permis l'arrivée du magasin Bien et Bon d'Anaïs, l'installation des activités artisanales de BIOM (climatisation/chauffage/plomberie/sanitaire de David), et la construction prochaine du nouveau salon de coiffure de Marion, ont montré notre détermination à œuvrer pour maintenir des services de proximité... des services si importants aujourd'hui mais aussi demain, dans le monde rural où 80 % des villages de moins de 500 habitants n'en ont plus aucun.

- Les efforts des élus des 6 villages de la vallée continuent pour renforcer l'offre de soin sur le territoire, en liaison avec la future construction de la Maison de Santé du Piémont Oloronais qui doit débuter en 2026.

- Le Schéma Directeur de lutte Contre l'Incendie qui vient d'être validé en Conseil Municipal va porter dans les années à venir la couverture du village de 70 % à 100 % par la réalisation d'un dispositif d'aspiration dans le Château d'Eau pour Rimbères et d'une bache de 60 m³ à l'Arrecq de Cassou, pour le quartier.

- Le déploiement de la Fibre qui se termine, va réellement inscrire notre territoire dans l'ère du numérique.

- Le défi climatique nous a contraints également à préparer pour demain une mutualisation en matière d'eau et d'assainissement afin d'affronter les enjeux futurs en bâtissant un cadre juridique adapté par un regroupement syndical.

- L'aménagement du territoire a occupé les dernières années de notre mandat à l'élaboration du PLUI, c'est à dire à définir les zones constructibles ou non, agricoles, naturelles, forestières, réserves de biodiversité, trame verte et bleue etc... à préciser le règlement d'occupation des sols, la charte architecturale... Beaucoup de travail, de difficultés et quelques déceptions qui ont quand même débouché sur un projet d'aménagement territorial pour les 10 ans à venir qui doit être validé en début 2026.

- Et nous avons pu pertinemment nous positionner depuis plusieurs années avec TE 64 (Territoire d'Energie) pour être dotés d'une borne de recharge pour véhicule électrique (IRVE), sans aucun frais d'installation ni de fonctionnement pour la commune. Cette borne de 36 KVA sera installée dès 2026 sur le parking de la Place de la Fontaine.

Cependant, il est des domaines dans lesquels il est bien difficile de préparer l'avenir, d'autant qu'il y a en fait 2 métiers impossibles : éduquer et gouverner ! Dans les 2 cas on est souvent condamné à échouer !

En matière d'éducation, la baisse démographique se concrétise depuis 3 ans par une chute importante du nombre d'élèves. Et le nouveau Directeur des Services de l'Education rencontré lundi 8 décembre n'est pas favorable aux RPI dispersés comme le nôtre ! Alors, l'école de Geüs est-elle menacée ? Hélas ! Oui, dans les années à venir car il n'y a pas de remontée prévisible du taux de natalité. Il faudra argumenter pour qu'elle ne soit pas la première à être condamnée ! Comment dans ces conditions envisager une cour végétalisée comme il le faudrait, ou des améliorations du bâti, et engager des dépenses pour des réalisations qui risquent de devenir inutiles ?

Quant à gouverner, c'est à dire à gérer au niveau d'une commune, tout s'est beaucoup complexifié (complexité des normes, réduction des moyens financiers, pression des tutelles et des réseaux sociaux). Face aux enjeux politiques, sociaux économiques et environnementaux, il faudra unir nos forces et imaginer des solutions concrètes et durables. Nous le constatons tous : les difficultés de tout ordre, liées à la période actuelle engendrent le mécontentement, le repli sur soi, l'accroissement de l'insécurité, de la violence et des incivilités. Jeter un mégot par terre, ne pas ramasser derrière son chien, faire des dépôts sauvages, taguer un immeuble sont autant de gestes qui coûtent cher aux contribuables.

« Les incivilités sont des bras d'honneur faits à la société ». - David Lisnard, Maire de Cannes et Président de l'AMF.

Depuis 1958 et l'arrivée du Général de Gaulle, la stabilité politique était le point fort de la France alors que maintenant les perspectives économiques sont minées par l'incertitude politique. Il n'y a plus de lignes directrices dans aucun domaine. Lors de notre entrevue à Bordeaux avec le Directeur de l'ARS au sujet de l'hôpital, celui-ci nous disait qu'il avait connu 18 ministres de la Santé en quelques années ! Nous sommes dans une période de désordre généralisé, à l'Assemblée comme dans le monde entier. Les occidentaux ne gouvernent plus la Planète, la Chine a pris le pas sur la technologie et Trump et Poutine massacrent l'idée même de démocratie.

Heureusement on est en France, pays où l'ironie est née avec la pensée... mais où maintenant on ne peut plus rire de tout...

Alors, pour gérer une commune, il ne faut pas baisser les bras ! En plein cœur d'un paysage fracassé, d'une crise sociale qui s'enracine, d'une urgence climatique qui s'accélère, les élus

locaux sont l'antidote du marasme. Il faut oser s'engager, et la commune est le lieu privilégié de l'engagement. Certes, l'engagement municipal est exigeant, le mandat qui s'achève a été éprouvant, mais être Maire ces dernières années a aussi été passionnant. Les élus du Conseil Municipal n'ont pas eu l'intention de marquer l'histoire locale, mais d'être utiles, parce qu'à un moment donné il faut un peu donner de soi. La vraie noblesse de l'élu réside dans le don de soi. Un élu ne doit pas chercher à plaire mais à agir pour le bien commun. Une part de la grandeur de cette fonction est là, et ça s'appelle le courage.

Les élus locaux avec leurs Maires restent les élus préférés des français. Les citoyens attendent d'eux qu'ils soient présents sur le terrain, efficaces, accessibles et irréprochables dans l'utilisation de l'argent public. Notre modestie devrait-elle en souffrir, nous terminons ce mandat avec le sentiment du devoir bien accompli. Avec nos adjoints Marie Hélène CASSOU, Bruno DUPUIS et 5 autres conseiller.e.s sortant.e.s, j'aurai l'honneur de vous présenter une liste en partie renouvelée aux élections municipales de mars prochain pour continuer dans cette voie.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année qui vient. Que 2026 vous garde la santé, vous apporte les satisfactions espérées, les joies attendues et les réussites possibles pour vous et vos proches.

Claude LACOUR



Des nouvelles de notre école

Notre école fait partie du Regroupement Pédagogique Intercommunal de la Vallée de Josbaig. La rentrée du 1^{er} septembre 2025 a été marquée par l'arrivée de Madame Manon DOMEQCQ, notre nouvelle professeure des écoles, en remplacement de Mesdames Paola COUCHINAVE et Marion TERREAUX.

L'équipe enseignante compte 6 professeures des écoles réparties sur 5 écoles :

- Maternelles : TPS, PS, MS : Madame Brigitte CHAMBRIER – école de SAINT-GOIN
MS et GS : Madame Maryline GABASTON – école de SAINT-GOIN
- CP : Madame Valérie LAPUYADE – école d'ORIN
- CE/CE2 : Madame Sandrine GASTEREGUY – école de PRÉCHACQ-JOSBAIG
- CE2/CM1 : Madame Manon DOMECCQ – école de GEÛS-D'OLORON
- CM2 : Madame Florence CAMET-LASSALLE – école de GÉRONCE

Les représentants des parents d'élèves sont Madame Lucie PINTO et Monsieur Hervé BARRAQUÉ pour notre école.

L'académie de Bordeaux fait partie de la zone A dans le calendrier des vacances scolaires. L'obligation scolaire commence dès l'âge de 3 ans. Les inscriptions se font auprès du secrétariat de la Mairie de résidence.

Les effectifs sont en baisse cette année par rapport à l'an dernier (123 au lieu de 129), car 23 élèves de CM2 sont partis en collège et n'ont pas été compensés par autant d'arrivées en maternelles. L'équilibre reste donc fragile. Nous savons tous l'importance du maintien de notre école pour la vie du village. Mobilisons-nous pour que notre territoire rural reste attractif et doté de services, de commerces et d'équipements nécessaires. D'autant que bien des services importants existent dans la vallée.

Le transport scolaire du matin et du soir, qui dessert toutes les communes de la vallée est géré par la région.

Le transport du midi, qui emmène les enfants à la cantine à Saint-Goin est géré gratuitement par la Communauté de Communes du Haut-Béarn (CCHB). Les services de restauration scolaire et de garderie dépendent de la CCHB. La garderie est ouverte le matin de 7h30 à 8h45 et le soir de 16h30 à 19h. L'accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), situé à Saint-Goin, géré par la CCHB, est ouvert tous les mercredis et une partie des vacances scolaires.

Les élèves du RPI bénéficient également du soutien et des actions de l'Association de Parents d'Elèves (APE) : une équipe de bénévoles dynamiques et dévoués pour récolter des fonds afin de financer les projets pédagogiques entrepris par les enseignantes, mais aussi diverses actions tout au long de l'année : fête des écoles en juin, vente de galettes St Michel, théâtre etc etc.

Sachez que notre APE, si active pour le plus grand bien des enfants de la vallée a vécu un moment important lors de cette rentrée de septembre : la collégiale en place depuis 2017 a passé la main à une nouvelle équipe. Toute notre reconnaissance à Lucie PINTO, Claire HAUTESSEIRE, Céline PERRY, Elodie LOUSTAUNAU et Laëtitia BONNAT pour tout le travail accompli depuis 8 ans et qui a débouché sur un si beau bilan. Et toute notre gratitude à Fanny LARRIEU, Stéphanie LADEUIX, Manon MAUGUIN, Pascaline GRELET et Maylis ETCHEBARNE d'avoir le courage de poursuivre ce beau challenge.

Dans toutes les classes de notre RPI, des actions sont menées pour mettre en valeur la laïcité, la citoyenneté, la République et pour lutter contre le harcèlement à l'école.

Espace Numérique de Travail (ENT) : toutes les classes à partir de la moyenne section ont mis (ou vont) mettre en place un ENT dans leur classe. Il s'agit d'un système de communication et d'information de l'établissement qui offre à chaque usager (enseignants, élèves, parents), un accès simple, dédié et sécurisé.

Le Plan Vigipirate est au niveau le plus élevé « urgence attentat », ce qui se traduit par un renforcement des entrées des établissements (portails et portes fermés).

Les projets pédagogiques sont nombreux et variés :

Natation : par cycle, pour les élèves de Préchacq-Josbaig, Orin, Géronce, Geüs-d'Oloron et la Grande Section de Saint-Goin.

Football : pour les élèves d'Orin.

Escalade : en partenariat avec le « mur d'Oloron » pour les élèves d'Orin, Préchacq-Josbaig et Geüs-d'Oloron.

Danse : avec une intervenante professionnelle dans le cadre du projet EAC de l'Espace Jéliote, pour les élèves de Géronce.

Activités physiques : 30 minutes quotidiennes, dans toutes les classes.

Prix « Bouquin malin » : organisé par la médiathèque d'Oloron.

Semaine du goût : Tous au restaurant.

Voyage scolaire à Irissarry : pour l'école de Geüs-d'Oloron, les 16 et 17 octobre 2025, sur le thème « sorcellerie et mythologie au Pays Basque ».

Les enfants ont été accueillis au centre Ospitalea au cœur du village :

- le jeudi : parcours dans le village à la recherche des symboles basques et découvertes de contes traditionnels.
- le vendredi : balade contée à la colline de la Bergerie, à Cambo-les-Bains : les élèves ont d'abord écouté des mythes basques, avant de s'initier à l'art de conter.

Téléthon : les élèves ont exécuté les coloriages distribués dans les boîtes aux lettres des habitants pour participer au rendu collectif.

Arts : Spectacles vivants/Patrimoine : 3 spectacles vivants sont prévus pour chaque classe dans l'année

Saint-Goin TPS/PS/MS	Sous l'arbre Eclipse et coquelicot Nu	21/11/2025 à La Chapelle 15/01/2026 à La Chapelle 29/05/2026 à Estos
Saint-Goin MS/GS	Le mensonge La formidable histoire de Basarkus Globule	03/11/2025 à Jéliote 03/02/2026 à La Chapelle 30/03/2026 à Eysus
Orin CP	Semur de panique Globule La fontaine Unplugged	26/03/2026 à Jéliote 31/03/2026 à Eysus 20/04/2026 à Jéliote

Préchacq-Josbaig CE1/CE2	Le mensonge La formidable histoire de Basarkus Globule	04/11/2025 à Jéliote 02/02/2026 à La Chapelle 30/03/2026 à Eysus
Geüs-d'Oloron CE2/CM1	Le mensonge Dominique toute seule La fontaine Unplugged	04/11/2025 à Jéliote 13/03/2026 à Jéliote 20/04/2026 à Jéliote
Géronce CM2	Le mensonge Dominique toute seule	04/11/2025 à Jéliote 13/03/2026 à Jéliote

La prise en charge financière des spectacles se fait en grande partie par la CCHB (transport + une partie du prix d'entrée). Reste à charge par l'APE 3€50/élève/spectacle.

Les enfants de l'école ont décoré le sapin de Noël



Rétrospective de l'année écoulée :

Samedi 4 janvier 2025 : réception des nouveaux habitants

En 2024 il est arrivé moins de nouveaux habitants que les années précédentes, mais ils ont tous répondu présents à notre invitation : Mme LACOTTE (impasse de la gare), Mme PUNTOUS (229 rue de la Carrère), M. BEZIAT (8 chemin de Rimbères), M. BERTIN (52 rue du Bourguet).

Le Maire leur a d'abord présenté les membres du Conseil Municipal présents et leur a souhaité la bienvenue à Geüs, ainsi que les vœux du Conseil Municipal pour la nouvelle année.

Après une rapide présentation du village, de ses services et de ses commerces, les nouveaux habitants ont été présentés les uns aux autres. Tous ont dit leur plaisir d'habiter notre village. L'institution de ce petit moment de convivialité a donc une nouvelle fois joué pleinement son rôle en permettant de commencer la nouvelle année agréablement autour d'une galette, en souhaitant la bienvenue aux arrivants tout en leur présentant la commune, le Conseil Municipal et en faisant plus ample connaissance.

Les nouveaux habitants de l'année 2025 seront reçus en Mairie le samedi 10 janvier 2026.



En 2025, ceux qui sont arrivés à GEÛS

Anthony CONSTANT- Sophie TORRES DA SILVA et leur fille Katia au 96, rue de la Carrère
Jordan XAMBILI et Eugénie BECQUART au 4 rue de l'Arrecq de Cassou

Ceux qui ont déménagé en 2025 :

Marie Laure FOSCHIA et François JOVE
Jean et Catherine ESTEVAN

Vendredi 14 février : Présentation brigade Territoriale de Gendarmerie d'Oloron-Sainte-Marie

Le 14 février, la Brigade Territoriale de Gendarmerie d'Oloron-Sainte-Marie a présenté son compte rendu d'activités pour l'année 2024. Elle est composée de 27 gendarmes, sous-officiers et officiers, sous le commandement du Commandant Séverine COUSTURE et du Capitaine RIMLINGER. La brigade est intervenue 6 fois sur notre commune : 3 fois pour des excès de vitesse, une fois pour délinquance, une fois pour cambriolage et une fois pour une action de prévention.

Il existe aussi à Oloron un peloton motorisé.

La gendarmerie est une force dont les modes opératoires ont toujours été fondés sur la proximité avec la population, grâce à son maillage territorial. Elle est partie intégrante du quotidien des français. Son rôle est de rassurer et protéger, enquêter et interpellier, sécuriser et maintenir l'ordre, intervenir et défendre. Les élus entretiennent de très bons rapports avec la brigade d'Oloron. Le gendarme Lucas NAVARRO est le référent de la brigade pour notre village.



Samedi 15 février : Assemblée Générale des Meilleurs Ouvriers de France

L'Assemblée Générale des Meilleurs Ouvriers de France (MOF) du département s'est tenue chez Germaine, sous la Présidence de Mme BAHURLET. C'est maintenant une tradition que cette instance nous fait l'honneur de tenir ce moment statutaire sur notre commune au restaurant chez Germaine. Cette structure conseille les adultes et les apprentis de toutes les professions et les accompagne pour la préparation de leurs concours, tant sur le plan départemental que national.

Ce samedi-là, 2 meilleures apprenties de France du département en coiffure ont été mises à l'honneur. Notre Député Inaki ECHANIZ et votre Maire, invités, ont félicité les responsables pour leur action auprès des jeunes et des adultes et les ont encouragés à continuer à leur montrer la voie de l'excellence.





Au 1^{er} rang : Madame BAHURLET, Présidente des MOF, entourées des 2 Meilleures Apprenties de France du département en coiffure.

Dimanche 23 février : Le Carnaval

Son succès, dopé par une météo estivale, a été retentissant : plus de 10 000 spectateurs ! Il faut féliciter les responsables et tous les bénévoles pour cette belle réussite et pour tout le travail effectué chaque année pour maintenir cette tradition.



Vendredi 28 mars : Vote des budgets.

Chaque année en mars /avril le Conseil Municipal vote les budgets (Compte Financier Unique et budget prévisionnel). Il s'agit d'un moment important de la gestion communale. Le compte Financier Unique, autrefois appelé compte administratif récapitule toutes les dépenses et toutes les recettes de l'année civile. Il comprend une section fonctionnement et une section investissement.

En fonctionnement, les charges à caractère général et les charges de personnel sont en progression en raison de l'inflation et de la revalorisation du point d'indice. Les charges financières sont en baisse car la commune n'a pas contracté d'emprunt.

Les recettes augmentent, bien que la commune n'ait pas augmenté les taux d'imposition, car l'Etat a augmenté les bases de 3,9%. En résumé, le budget fonctionnement 2024 fait apparaître :

- un excédent de 19 816,72€,
- un excédent reporté des années antérieures de 159 817,43 €
- soit un excédent cumulé avec les années antérieures de 179 634,15 €.

En investissement, l'exercice se solde par un déficit de 15 437,87 €

- soit un solde restant de : $179\,634,15\text{ €} - 15\,437,87\text{ €} = 164\,196,28\text{ €}$

Rappelons les taux d'imposition que nous n'avons pas augmenté lors de nos 2 mandatures c'est à dire depuis 2014 :

- Foncier bâti : 19,88%
- Foncier non bâti : 23,19%
- Taxe habitation Résidences secondaires : 6,46 %

Jeudi 8 mai 2025 : Restauration du Monument aux Morts et Cérémonie du 8 mai

Le 80ème anniversaire de la victoire de 1945 a été rehaussé par l'inauguration de la restauration du monument aux morts.

Construit par l'entreprise Houm Sentouré d'Oloron le 29 août 1924, le monument représente un poilu en sentinelle qui a eu 100 ans l'an dernier et, le temps faisant son œuvre, il méritait quelques soins qui ont été intégralement confiés aux entreprises locales :

- CARQUET d'Orin pour les soudures, le décapage et la peinture.
- DLBTP BOURDET de Geüs pour le démontage/remontage et le transport.
- Gaetan COLON de Geüs pour le nettoyage du piédestal par hydrosablage.

Une plaque commémorative, conçue avec l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), a également été apposée.

En inaugurant cette restauration et en célébrant le 80ème anniversaire de la libération, la commune a rendu hommage à ceux qui ont combattu pour la liberté et a marqué sa volonté de transmettre leur histoire aux générations futures. Une manière aussi de rappeler que le courage et l'engagement restent une source d'inspiration et un pilier de notre démocratie.

Pour l'occasion, le Lieutenant Colonel Jean LAHERRE, le porte-drapeau Louis CONTOU et l'adjutant/conseiller municipal Jean Marc BAUER ont honoré cette cérémonie de leur présence, et une nombreuse assistance a entonné La Marseillaise avec les enfants de l'école avant un vin d'honneur convivial à la Mairie.



Vendredi 23 mai : repas des Seniors.

Vendredi 23 mai, le Conseil Municipal a invité les séniors du village de plus de 70 ans à un repas au restaurant Chez Germaine. Ils ont apprécié l'excellent menu concocté par Valérie et ont pris plaisir à se retrouver. Car, au-delà des agapes, le but est aussi de retisser du lien social chez ceux qui n'ont plus de fréquentes opportunités de se retrouver et de dialoguer. Et même s'il en est qui maîtrisent les outils modernes de communication pour le faire, dans notre société où le virtuel supplante de plus en plus le réel, le Conseil Municipal leur a ainsi donné la possibilité de profiter d'un réel moment de partage et de convivialité. Et dans leurs échanges, ils n'ont pas oublié ceux qui, pour diverses raisons, n'ont pas pu se déplacer.



Samedi 5 juillet : Journée citoyenne

Elle a une nouvelle fois connu le succès escompté bien qu'elle se soit déroulée sous une température estivale sans être caniculaire, qui a peut-être découragé certains, (bien que, à part l'an dernier où nous avons affronté la pluie, depuis l'institution de cette journée en 2014, nous avons toujours connu la chaleur). Mais le fait est qu'il y a eu un peu moins de monde cette année.

Cependant une trentaine de bénévoles a répondu présent, qu'il faut féliciter pour tout le travail effectué :

- nettoyage complet de la place avec taille de tous les arbustes et évacuation.
- tonte du fronton et tronçonnage + évacuation d'une partie des arbres tombés.
- tonte de l'espace paysager de Rimbères.
- désherbage des rues. Taille des végétaux de l'entrée du village devant la gare.
- nettoyage au Karcher du mur de la Mairie et de l'école...etc

Il faut ajouter à ce tableau le travail régulier d'entretien des espaces verts que réalisent des bénévoles tout au long de l'année, dont il faudra un jour que nous vous donnions les noms.

Que chacun mesure bien que c'est grâce à ces travaux bénévoles que le budget d'entretien des espaces verts est tombé de 17 000 € à 8500 €, et qu'il y a là une des explications qui nous a permis de ne pas augmenter les impôts depuis 2014. Nous faisons donc appel à la compréhension de chacun pour que nous puissions continuer dans cette voie...



15 août : Fêtes du Village

Nous avons la chance d'avoir un Comité des fêtes, co-présidé par Simon LAFARGOUILLE et Lucas PEBOSCOQ, constitué de jeunes du village, qui se dévouent chaque année pour assurer le succès des fêtes du 15 août. Cette année encore, ils n'ont pas failli à la tradition et ont réussi à nous offrir un beau programme. Certes, il a fallu annuler le feu d'artifice par mesure de sécurité en raison de l'extrême sécheresse, mais le repas du village a connu un franc succès le 14 au soir après la messe, ainsi que l'apéritif offert par le Comité le 15 à midi. Félicitations à cette belle équipe ! (ils ne sont pas tous sur la photo).



Lundi 1^{er} septembre : Cambriolage de l'église

Mardi 2 septembre, nous nous sommes rendu compte que notre église avait été cambriolée. Aussitôt l'alerte lancée sur notre réseau « élus de la vallée », les retours de nos collègues Maires sont arrivés, confirmant que les églises des autres villages l'avaient été également. Portail forcé, serrure de la porte de la sacristie fracturée au pied de biche, ciboire du tabernacle de l'autel cassé en 3 et hosties dispersées... des faits lamentables mais hélas bien banals de nos jours. La gendarmerie nous avait demandé la semaine précédente d'être vigilants, et cette alerte vous avait été retransmise, mais que faire pour l'église ? On ne peut quand même pas y mettre un veilleur de nuit (d'autant qu'on a appris par la suite que cela s'était produit en plein jour !), et il n'y avait pas de quoi y attirer les orpailleurs !

Vols d'un calice dans la sacristie, d'un autre dans le tabernacle de l'autel et d'une patène en or : le butin est plutôt mince, mais le préjudice est essentiellement sacré, moral, et affectif : ces objets faisant partie du patrimoine culturel et culturel de la commune ! Les réparations seront aussi à mettre sur le compte du budget communal...Et le temps perdu dans toutes les démarches qui en découlent aurait pu être occupé plus utilement.

Et en guise de chute de cette histoire, qu'elle n'a pas été ma surprise en déposant plainte le mercredi matin, d'apprendre que les malfaiteurs avaient été appréhendés le lundi soir (le coffre de leur voiture rempli d'objets volés), avant même notre découverte mardi matin des vols et détériorations donc ! Ils étaient depuis un certain temps dans le collimateur de la section de recherches de la gendarmerie et ces malfrats n'ont pas opéré ce jour là par hasard, mais parce que c'était le jour de rentrée dans les écoles et que l'attention d'une grande partie de la population était ainsi détournée par ce fait, ainsi qu'une partie des forces de police pour la

sécurisation de ce même événement un peu partout !!! **Consolons-nous en pensant que force est restée à la loi, que justice a été faite, et félicitons la gendarmerie pour la célérité et l'efficacité de son intervention.**

Dimanche 21 septembre : Visite commentée de l'église dans le cadre de la journée du Patrimoine

Notre église est la propriété communale qui constitue l'élément le plus important de notre Patrimoine.

C'est en 1984 que Jack LANG fut à l'initiative des Journées du Patrimoine. Cette manifestation nationale, devenue internationale, permet chaque année au public de découvrir la richesse de nos édifices. Sur le plan local c'est notre ami Stéphane DEKENS qui a eu l'idée de cette visite et qui a contacté M. Robert LABORDE, d'Oloron, passionné de langue béarnaise et d'Histoire, qui a commenté la visite de ce 21 septembre. Sur le plan architectural, notre église présente quelques aspects intéressants. Le chœur, du XIIIème siècle en forme d'abside et de style roman, est la partie la plus ancienne, le clocher étant la partie la plus récente.



D'abord construit par l'architecte Bernard II MONTAUT d'Oloron en 1855, **ce clocher** menaçait de s'écrouler et a dû être reconstruit par l'architecte BOURDETTE d'Orthez en 1885. Son originalité est d'être composé de 3 clochetons pointus de hauteur inégale. Il s'agit d'un clocher calvaire car la pointe la plus haute au milieu symbolise le Christ en Croix, encadré par 2 autres pointes plus basses représentant les 2 larrons condamnés avec lui. On le confond souvent avec les clochers trinitaires que l'on trouve en Soule et qui symbolisent la Trinité (Dieu le Père, Dieu le Fils et le Saint-Esprit) les 3 clochetons étant dans ce cas d'égale hauteur.

Autres éléments remarquables : les 2 autels du chœur.

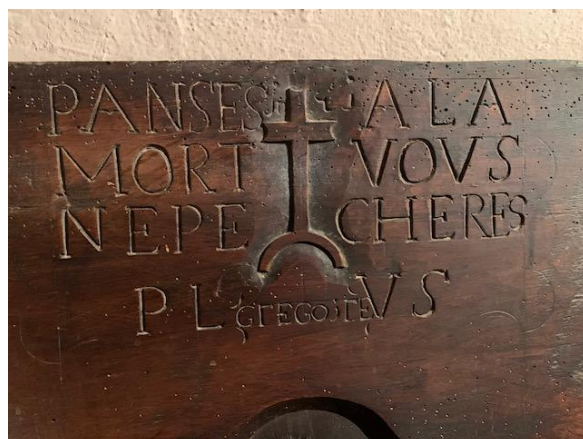
- l'autel adossé au mur de l'abside est le plus ancien. Il a été utilisé pendant tout le temps où le prêtre célébrait la messe dos à l'assistance. Il est surmonté d'un beau tabernacle doré sculpté par Roman de LAFFORGUETTE installé à Izeste, et décoré de ciboires et d'anges : des Cariatides pour encadrer la porte du tabernacle et des Séraphins pour conclure sur chaque côté. Derrière se trouve un retable et un tableau récemment restauré, représentant l'Assomption, et attribué au peintre Oloronais Jérôme RIBERE.



- l'autel utilisé actuellement depuis que les offices sont célébrés face à l'assistance (à partir du Concile Vatican II) provient du Couvent des Visitandines d'Orthez lorsque celles-ci ont quitté ce Couvent. On sait maintenant que c'est le conseil paroissial des années 1990 qui l'a récupéré avec l'aide du curé de Géronce : l'Abbé Saint-Aubin.



A la 1ère tribune se trouve **un banc remarquable** du XVIIIème siècle. Lors de la Révolution française de 1789, les fleurs de lys sculptées ont été effacées mais il porte toujours l'inscription du Pape Grégoire : « PENSEZ À LA MORT VOUS NE PÊCHEREZ PLUS ». Ce banc était réservé aux notables en bas et a donc été déplacé. Le siège de célébrant, à haut dossier, dans le chœur est de la même facture.



Par mesure de sécurité nous n'avons pas fait monter les personnes présentes jusqu'au clocher, l'escalier y menant étant très abrupt. Mais grâce aux recherches de notre ami Didier POEY dans les archives, nous avons appris que la cloche actuelle date de 1900. Elle a été achetée 1 000 F chez le fondeur DELESTAN de Dax.

Un calvaire et une croix sont reproduits sur la cloche ainsi que 3 lignes d'inscriptions :

- G. DELESTAN Fondeur à Dax
- Maire CONTOU Jean / Curé M. LATERRADE Cyrille / L'an 1900
- Parrain M. LAPLASSOTE J.Pierre . Marraine Mme BOUCAU Marie Jeanne

Dimanche 21 septembre : Virades de l'espoir.

C'était le tour de Saint-Goin cette année d'être le siège des Virades organisées chaque année dans la vallée et qui recueille toujours autant de succès. Un moment émouvant a précédé le départ des différents parcours (marches, vélos, rando famille etc...) : Marjorie MORAVIE, atteinte de la mucoviscidose est venue expliquer comment, grâce aux progrès de la recherche, sa capacité respiratoire a progressé de 30 à 70%, lui permettant d'avoir une vie presque normale et de devenir maman. Mais la recherche doit continuer car toutes les personnes atteintes ne peuvent bénéficier du même traitement. Grâce à l'action menée dimanche 21, c'est plus de 2000 € qui ont été reversés à la recherche contre cette maladie.

Marjorie a pris la parole



Merci aux participants, aux bénévoles encadrants, aux organisateurs, et en particulier à Roger NODIN qui continue à gérer cette organisation qui demande beaucoup de dévouement.



Une partie des participants



Départ de la rando famille

Lundi 22 septembre : A Paris, Remise du prix de la meilleure épicerie rurale à Anaïs PALOUMET pour son magasin Bien & Bon.



Le Concours de la meilleure épicerie de France a créé un prix spécial de la meilleure épicerie rurale qui a été décerné cette année à Anaïs pour son magasin Bien & Bon. Ce prix lui a été remis à Paris lors du salon Gourmet sélection qui avait réuni 300 exposants et 4500 professionnels. Quand on sait qu'en milieu rural 80 % des communes de moins de 500 habitants n'ont plus aucun commerce ni aucun service, on mesure la chance que l'on a à Geüs et en vallée de JOSBAIG. Ce prix l'honore et honore notre village. Par ailleurs, Anaïs a également été nominée aux Trophées des Commerces organisés par la Chambre de Commerce et d'Industrie lundi 20 octobre à PAU. Soyons reconnaissants envers nos commerçants



Mardi 14 octobre : Tous au resto chez Germaine pour notre RPI

Dans le cadre de la semaine du goût, notre restaurant « Chez Germaine » a renouvelé son opération de l'an dernier en invitant tous les enfants de notre RPI ce mardi là à midi. Et pas pour un menu de cantine ! Jugez-en par vous-même :

Entrée : Cannellonis de poisson/sauce au poireau

Plat : Pintade avec purée de patate douce

Dessert : Muffin à la courge et au chocolat accompagné d'une crème à la vanille.

Cette invitation dans une démarche pédagogique qui vise à éveiller le plaisir gustatif des enfants dans un cadre professionnel a biensûr ravi tout notre petit monde qui a eu des étoiles dans les yeux... Toute notre reconnaissance à Gisèle, Pierre, Valérie et Caroline, ainsi qu'à celles et ceux qui ont participé à cette belle opération.



Mardi 11 novembre : Commémoration du 107^{ème} anniversaire de la Victoire de 1918

Ce moment de fidélité au devoir de mémoire a été honoré comme il se doit, devant notre poilu restauré, qui veille sur le village, en sentinelle, contre le risque de l'oubli.

Un Million quatre cent mille soldats français tombés au champ d'honneur, quatre millions de blessés et mutilés français ! C'est pour continuer à honorer ce sacrifice que les générations successives sont appelées à se recueillir ce jour-là devant le monument aux morts. Rappelons-nous bien que le 11 novembre est un jour pour ne pas oublier que tant d'hommes, de femmes et d'enfants sont morts pour que nous soyons libres, et que c'est pour cela qu'il est férié !

Après le dépôt de gerbe par Lola Pinto, la lecture de la lettre de la ministre des armées, l'appel aux morts, la minute de silence et la Marseillaise, les participants ont eu plaisir à se retrouver et à partager un moment convivial lors du vin d'honneur.



Les souvenirs sont nos forces. Il ne faut pas laisser s'effacer les anniversaires mémorables ; quand la nuit essaie de revenir, il faut rallumer les grandes dates comme des flambeaux.

A toute fin utile, voici les dates des cérémonies patriotiques annuelles en ajoutant celles spécifiques à la région d'Oloron.

19 mars : Cessez le feu de la guerre d'Algérie

27 avril : Journée Nationale du Souvenir des victimes de la déportation

8 mai : Victoire de la Capitulation allemande de 1945

12 mai : Journée Nationale du souvenir de l'abandon des harkis le 12/05/1962.

8 juin : Journée Nationale des morts pour la France en Indochine

14 juin : Cérémonie en hommage au maquis Guy MÔQUET à la borne 105

18 juin : Appel du Général de Gaulle à Londres sur les ondes de la BBC

14 juillet : Fête Nationale

20 juillet : Hommage aux guérilleros du 17 juillet 1944 à BUZY et BUZIET

20 août : Libération d'OLORON

11 novembre : Armistice de la guerre 1914/1918

5 décembre : Hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, du Maroc et de Tunisie.

Samedi 6 décembre : le Téléthon

Chaque début décembre, villes et villages mobilisent des millions de personnes dans toute la France pour soutenir la recherche contre les maladies rares. Et grâce aux fonds recueillis des progrès ont été réalisés : des enfants retrouvent la force de bouger, de jouer, d'avoir une vie meilleure parce que des traitements sont nés dans les laboratoires du Téléthon. Pour continuer dans la voie du progrès de la recherche médicale, les communes de la vallée vous ont donné RDV à Saint-Goin le samedi 6 décembre. Les enfants des écoles et de l'accueil de loisirs Com à casa avaient confectionné le décor d'une grande pyramide découpée en morceaux et portés dans vos boîtes à lettres. Chaque morceau rapporté avec un don a constitué symboliquement la pierre que vous avez apportée à cette pyramide dont le sommet a été porté à 3 473 € contre 2 972 € l'an dernier ! En début d'après-midi une trentaine de marcheurs avaient pris le départ de la marche du Téléthon. Merci aux enfants, aux participants, aux donateurs et à Dominique LAGRAVE, cheville ouvrière de l'organisation. Tous vous disent : à l'an prochain !



Défense Extérieure Contre l'Incendie : DECI

Le schéma directeur de lutte contre l'incendie est achevé et pour porter la couverture du village de 70 à 100 %, un dossier de demande de subvention DETR a été déposé le 15 décembre. Le projet vise à implanter un dispositif d'aspiration au niveau du château d'eau et l'implantation d'une bâche de 60 m³ à l'Arrecq de Cassou.

Permanences France SERVICES

Les permanences France Services du Jeudi après-midi mais pour toute la vallée ont toujours autant de succès. Lors de ces permanences, vous êtes accompagnés dans toutes les démarches administratives du quotidien concernant aussi bien vos dossiers de retraites que les impôts, la prévention et la santé, le logement et la mobilité, la formation, la famille, l'accès aux droits, la justice...etc.

Maiëta, la Conseillère France Services vous accueille sur RDV au 05 59 34 52 53 ou à aspebedous@france-services.gouv.fr.



Permanences d'un Conseiller en Insertion : à partir du 19 janvier 2026

Un conseiller en Insertion se propose de venir bénévolement en Mairie le lundi après-midi, pour les habitants qui auraient besoin d'aide dans la rédaction de CV, de lettres de motivation, d'accompagnement en recherches d'emploi ou de formation.

Il vous suffit de prendre rendez-vous en Mairie, par téléphone ou par mail.
Tel : 05 59 88 00 50. Mail : geus-oloron@wanadoo.fr

Les Principaux Travaux Communaux en 2025

Entretien des bordures de voirie et élagage : 5 784,00 € TTC

Travaux réalisés par EARL BOURDIBET

Entretien des espaces verts par les employés intercommunaux mis à disposition par convention avec la CCHB : 4 019,71 €.

Réfection du chemin Combida en tri couche : 11 844,48 € TTC
Ces travaux ne sont plus subventionnés par le Conseil Départemental.



Travaux réalisés par LAFFITTE FRERES

Borne de recharge pour voitures électriques

Le syndicat Territoire d’Energie (TE) a achevé son schéma directeur de mobilité électrique compte tenu des besoins grandissants en infrastructure de recharge.

Notre demande, formulée dès 2018 a été retenue, et dans de meilleures conditions que celles de départ puisque son installation se fera par une délégation de service public (DSP-SPIE), qui se rémunérera sur les consommations. Il n’y aura donc pas de frais pour la commune. Lors du RDV du 8 décembre en Mairie, les responsables TE et SPIE ont proposé d’installer cette borne en 2026 sur la place/parking de la fontaine. Il s’agira d’une borne 36 KVA rapide, sans que ce soit cependant la plus rapide.

Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon est devenu un fléau national et la lutte contre cet insecte exige des mesures coordonnées sur tout le territoire. Le Conseil Communautaire a été saisi et a décidé d’agir. En cette fin d’année, la CCHB a constitué un comité de défense composé de représentants de tout le territoire, qui aura à charge de préparer une campagne de piégeage au mois de mars, accompagnée d’une destruction pérenne des nids dont nous vous reparlerons car chacun devra y être associé pour que la lutte soit efficace.

Le Conseil Municipal lance un appel à la mémoire collective

Notre ami Didier POEY est un passionné d’histoire. Il a entrepris un important travail de recherches sur l’histoire locale de Geus pour en faire ensuite profiter la population. Afin de l’aider dans cette tâche, le Conseil Municipal lance un appel à la mémoire collective. Vous possédez peut-être dans vos tiroirs des documents qui pourraient être des trésors pour ce travail

de recherches : des photos, que ce soit de Classes primaires, de communions, de mariages (d'avant 1950), de maisons, de scènes familiales, champêtres ou autres. Vous pouvez peut-être aussi rapporter des histoires, des anecdotes ou des documents sur la vie du village.

Nous vous remercions d'avance de nous les porter en Mairie ou de contacter Didier au 06 98 10 95 47 ou Claude au 06 81 41 49 41.

Nous avons retrouvé dernièrement la photo du village de l'an 2000 qui avait rassemblé une grande partie de la population au fronton, et que nous tenons à votre disposition. Nous mesurons aujourd'hui à quel point le Maire d'alors, Didier CAZENAVE-LAROCHE avait eu une excellente idée. Cette photo est déjà un merveilleux témoignage du passé !

ETAT CIVIL

Naissances : Txema POURTAU né le 04 février 2025
de Frédéric POURTAU et Hélène URRUTY
171 Chemin de la Campagne

Lyana NOTTIN née le 24 février 2025
de TERENCE NOTTIN et Séverine CONSTANTINI
1 Chemin Rimbères

Zélie LERDOU-UDOY née le 1^{er} juin 2025
de Jérémy LERDOU-UDOY et Caroline ROGER
18 route de Josbaig

Léon DEYRIS né le 19 juin 2025
de Thomas DEYRIS et Anaïs RANQUINE
505 rue du Bourguet

Oïhan CASSOU né le 18 décembre 2025
de Rémi CASSOU et Coralie DESCLAUX
2 Allée du Jeune Chêne

Le Conseil Municipal félicite les heureux parents et adresse ses vœux aux nouveaux nés. Les cigognes nous ont fait le bonheur de passer plus souvent que les années précédentes.

Décès : Monsieur Albert LAHON le 31 mai 2025
Monsieur René POEY le 22 décembre 2025

Le Conseil Municipal présente ses amicales condoléances aux familles.

PACS :

- **Fernando COSTA CARVALHO et Pauline LARROUS**
le 17 mars 2025



- **Rémi CASSOU et Coralie DESCLAUX**
le 31 mars 2025



- **Christian PALAS et Muriel MANCINI**
le 30 juin 2025

- Jordan XAMBILI et Eugénie BECQUART
le 02 octobre 2025



Le Conseil Municipal félicite les heureux couples et leur présente ses vœux de bonheur.

Merci et félicitations pour toutes ces belles maisons illuminées dans le village !

